

218C2059
FR0000120354-FS1228

27 décembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 décembre 2018, la société JP Morgan Chase & Co (c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi, le 20 décembre 2018, indirectement en hausse, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir indirectement 23 175 482 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et 4,93% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
JP Morgan Securities plc	23 052 479	5,03	23 052 479	4,90
JP Morgan Chase Bank, National Association	3	ns	3	ns
JP Morgan Securities LLC	123 000	0,03	123 000	0,03
Total JP Morgan Chase & Co.	23 175 482	5,06	23 175 482	4,93

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALLOUREC hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

A cette occasion, la société JP Morgan Securities plc a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 1 980 110 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont (i) 200 actions VALLOUREC résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled call options* » à dénouement physique arrivant à échéance le 21 décembre 2018 et exerçables au prix 5,60 € par action VALLOUREC, et (ii) 1 979 910 actions VALLOUREC² résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled convertible bond* » à dénouement physique arrivant à échéance le 4 octobre 2022 et exerçables au prix 5,01 € par action VALLOUREC.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 18 359 618 actions VALLOUREC (prises en compte au premier alinéa) au titre de 32 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, dénouables entre le 3 janvier 2019 et le 8 novembre 2023³.

¹ Sur la base d'un capital composé de 457 987 760 actions représentant 470 207 119 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Taux de conversion d'environ 0,145.

³ Sur la base d'un delta de 1.